



Entreprise d'insertion pour la protection de l'environnement par le recyclage des produits électriques et électroniques en fin de vie (PEEFV)

22 Av Gambetta -79400 Saint-Maixent L'Ecole

Association loi 1901 Siret : 440 890 283 00011

Tél : 05-49-17-36-51 ou 05-49-05-77-55

Courriel : [contact@eifa.biz](mailto:contact@eifa.biz)

## 1 – Objectif Social

Il y a deux ans environ que l'association intermédiaire du Saint Maixentais (A.I.S.M.) lançait un projet de création d'une **entreprise d'insertion** s'adressant aux chômeurs longue durée, aux RMIstes, aux travailleurs handicapés, aux jeunes à faible niveau de qualification ou en situation de chômage récurrent, enfin aux personnes prises en charge par l'aide sociale ou sous procédure de protection judiciaire.

L'équipe de bénévoles du conseil d'administration de l'AIMS a donc après étude et conseil (Société CHORUS) définit un premier secteur d'intervention afin de développer l'activité d'une l'entreprise capable de créer des emplois et de multiplier le nombre de postes d'insertion

L'entreprise « **EIFA** » (l'**E**nvironnement par l'**I**nsertion, la **F**ormation et l'**A**ction) a donc été créée le 12 octobre 2001. A la fois employeur et formateur, elle construit avec ses salariés un parcours d'apprentissage pour favoriser l'acquisition des compétences attendues sur le marché du travail.

**L'objet social de « EIFA »** est d'apporter une solution complète et rapide pour **enlever et éliminer** les **P.E.E.F.V.** (Produits Electriques et Electroniques en Fin de Vie) qui encombrant les entreprises et les administrations. Son périmètre d'action est le traitement de l'ensemble de l'électroménager et de l'informatique. Elle base son alimentation en matériel sur le **Syndicat Mixte de Traitement et d'Elimination des Déchets en Deux Sèvres « SMITED »**

En apportant son service pour répondre de façon concrète aux besoins des entreprises et des collectivités locales « **EIFA** » s'engage suivant **trois grands axes de développement.**

### **Social**

Au départ association, l'entreprise EIFA doit devenir une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Son principal objectif est de permettre aux personnes sans emploi d'accéder à la formation et à l'emploi, de favoriser leur insertion professionnelle, d'assurer leur suivi individuel enfin de leur offrir la consolidation d'un parcours professionnel

### **Ecologique**

Augmenter les volumes de déchets électriques et électroniques et d'éléments toxiques recyclés afin de participer à la protection de l'environnement

### **Economique**

Création dans le Saint-Maixentais d'emplois sociaux en développant l'activité de **démantèlement** des matériels obsolètes (**P.E.E.F.V.**)

## 2 – Le service

Le Service intéresse :

- **Les entreprises et les administrations**, il s'agit principalement des matériels informatiques, de bureautique, de distributeurs, de bornes, et matériels de communication...
- **Les collectivités locales** qui servent les particuliers, ce sont les téléviseurs, magnétoscopes, chaînes HI-FI, réfrigérateurs, congélateurs, fours à micro-onde, micro-informatique et multimédia...
- **Les collecteurs d'ordures ménagères** ; Téléviseurs, réfrigérateurs, congélateurs, fours à micro-onde, machines à café, ordinateurs, multimédia...

Traiter les P.E.E.F.V. conformément à la réglementation, c'est :

- **Collecter** de façon sélective tous ces matériels (enlèvement sur site, en déchetterie ou autre lieu de regroupement),
- **Démanteler**, déconstruire pour pouvoir séparer les divers composants.
- **Recycler** les matières réutilisables,
- **Éliminer les produits toxiques** et les déchets ultimes.

## 3 – L'Objectif Ecologique

### 3-1 Éliminer les produits toxiques

Les produits électriques et électroniques en fin de vie sont dangereux pour l'environnement et la santé publique. Ils contiennent les matières toxiques suivantes qui ont un fort pouvoir de pollution.

- **Des métaux lourds** (Cadmium, Mercure, Plomb...) dans les piles, les accumulateurs et dans les tubes cathodiques qui contiennent en plus **des terres rares** (Yttrium, Europium, Gadolinium)., les relais ou commutateurs au **mercure**...
- **Des composés toxiques** (Arsenic, Béryllium, Oxyde de magnésium, Oxyde de zinc...) et surtout, dans les condensateurs, des produits halogénés ou bromés tels que les PCB (Pyralène)...
- **Des plastiques chargés**, généralement par des retardateurs de flammes au brome, générant des **dioxines** s'ils sont incinérés dans des installations ordinaires.

### 3-2 Suivre la réglementation

- Obligation de séparer les déchets industriels spéciaux (**DIS**) des déchets industriels banals (**DIB**). (Code des communes, art. 373.3)
- Obligation de préciser les modalités d'**élimination** des substances dangereuses. (Décret du 19 août 1977)
- Obligation d'**éliminer**, de façon spécifique, les toxiques qui polluent les matériels (loi du 15 juillet 1975 et décret du 19 août 1977).

## 4 – L'Objectif Economique

### 4-1 Services assurés

- **Enlèvement** dans tout type de local ou bureaux.

L'enlèvement effectué par « **EIFA** » permet aux entreprises **de ré affecter des locaux** rendus disponibles à des emplois rentables. De sortir des écritures comptables les matériels détruits, et **diminuer leur Taxe Professionnelle**.

- **Transport** des produits obsolètes vers les centres de traitement
- **Démantèlement des composants du produit**
- **Traitement** des toxiques (écrans, piles, condensateurs...) et **Recyclage** des matières en conformité avec la réglementation européenne et nationale pour la protection de l'environnement.
- **Traçabilité** des produits traités en réponse aux exigences qualité des entreprises engagées dans la certification ISO 9000 ou ISO 14000.
- **Procès-Verbal** ou **Inventaire et Certificat de destruction** des matériels (sur demande ) garantissant la **conformité** aux exigences de l'administration.
- **Confidentialité** des données résiduelles préservée pendant le **traitement** des matériels (sur demande).

## 5 – Les effectifs

Quatre bénévoles

Huit salariés : 2 postes d'encadrement (Technique et accompagnement social) et 6 contrats d'insertion

## 6 - Partenaires

L'association « **EIFA** » a pour partenaires principaux :

- La DDTE, l'ANPE
- Le Conseil Général
- Le **Syndicat Mixte de Traitement et d'Elimination des Déchets en Deux Sèvres** « **SMITED** » (représenté au Conseil d'administration)
- L'association intermédiaire du Saint-Maixentais « **AIMS** » (également représentée au Conseil d'administration)
- Les établissements ROUVREAU

Elle a également le soutien de la FONDATION MACIF

## 7 - Locaux

L'atelier est situé dans la commune de Saint Christophe sur ROC, le siège restant à St Maixent L'Ecole.

## 8 - FILIERES

Pour satisfaire aux exigences de la **réglementation** et rester conforme à une démarche de **qualité**, « **EIFA** » s'appuie sur **un réseau de sociétés spécialisées** :

- Elles **conditionnent, enlèvent et transportent** les matériels obsolètes vers les centres de traitement (Les membres du SMITED)
- D'autres partenaires **recyclent** les **matières revalorisables** (Ets ROUVREAU).
- Des industriels agréés pour le **traitement** des **DIS** (déchets industriels spéciaux) **éliminent en les traitant** de façon propre et adaptée tous les **toxiques** contenus dans ces différents matériels mis au rebut

## 9 - Traçabilité

L'entreprise s'engage à enregistrer l'ensemble des informations nécessaires aux pouvoirs publics (Poids de matière recyclées par catégories)

## 10 - Certification

« **EIFA** » partenaire du **SMITED** pour cet objectif désigné par la **réglementation**, s'engage à adopter la norme internationale ISO 14001

En effet, toute activité industrielle a des impacts sur notre environnement. Les domaines principalement touchés sont **l'eau, l'air, le sol, les ressources naturelles et les nuisances sonores**. Tous ces impacts négatifs pour notre environnement doivent être réduits.

Aujourd'hui les industriels ont choisi la norme ISO 14001 car elle est reconnue par tous les pays de la planète. De plus, la trame de fond de cette norme est similaire à celle des normes qualités de la série ISO 9000.

**Faites connaître EIFA autour de vous**

**C'est avant tout une entreprise  
d'insertion et d'intérêt collectif.**